

Union Cycliste du Nivolet
La Nivolet Route VTT Marche

Règlement

Les randonnées cyclotouriste Route / VTT / Marche sont ouvertes à tous.

Les participants mineurs doivent présenter une autorisation parentale ou être accompagnés.

La présence d'un parent est impérative pour un enfant de moins de 16 ans.

Chaque participant est considéré en excursion personnelle sur route ouverte et doit à ce titre respecter le code de la route.

Le port du casque est obligatoire (sauf Marche).

Le titulaire d'une licence FFCT « Vélo Balade » s'engage à n'effectuer que des parcours classés « vert ou bleu ».

Chaque participant atteste sur l'honneur qu'il est en condition physique suffisante pour effectuer le parcours qu'il a choisi.

Le participant utilisant un vélo à assistance électrique s'engage à utiliser une machine conforme à la réglementation (non débridée).

Les participants acceptent que les images (photographies) sur lesquelles ils sont susceptibles de figurer soient utilisées sur nos différents supports (brochures, site internet)

L'organisateur se réserve le droit de modifier le tracé des parcours, suite à d'éventuelles contraintes.

Lorsque le participant s'inscrit, il signe et accepte les libellés suivants :

*« **Si je ne suis pas licencié** à la Fédération Française de Cyclotourisme, je reconnais être informé que l'organisateur de la présente manifestation n'assume que ma Responsabilité Civile, c'est-à-dire uniquement les dommages causés à autrui.*

En ce qui concerne mes propres dommages, je reconnais avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance). Je reconnais que, si j'y suis éligible, je peux éventuellement souscrire au Pass' Vélo afin de couvrir mes dommages corporels. »

« La signature vaut acceptation du règlement et des consignes de sécurité (affichés près de l'inscription). J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité ».

Nous vous remercions pour le soin que vous apporterez au respect des sites traversés et au tri-sélectif de vos déchets.

L'inscription à la randonnée "La Nivolet Route, VTT, Marche " implique l'acceptation du présent règlement.